

La tente se compose d'une série de quatre compartiments faits de (Bessemer) supports, convenablement ajustés et munis de pentures terminales, opérant sur points circulaires, tellement flexibles qu'il est très facile d'en faire un tout portatif facile à manœuvrer.

Le cadre est recouvert d'une toile de yacht assez épaisse, ajustée exactement, et dont les côtés sont d'une telle longueur qu'il est possible de les plier tout autour du lit pour protéger le patient contre le froid.

Le patient se met au lit et la tente est alors abaissée au-dessus de lui, où à l'aide d'une corde et poulie attachée au haut du châssis, il peut aisément ou lever ou descendre la tente à volonté.

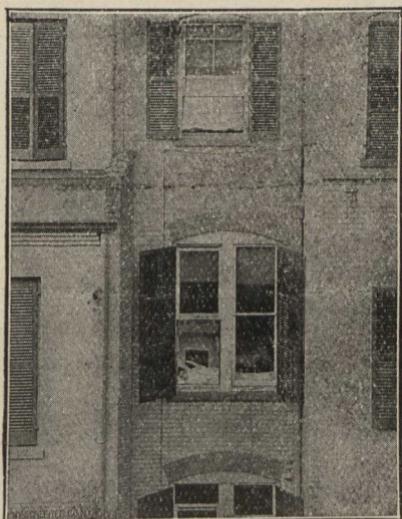


Fig. 12. — Vue prise de la même fenêtre en face.

Les contrevents vénitiens peuvent être employés avec avantage pour empêcher la curiosité des voisins et comme protection en cas de tempête.

Le lit peut être placé près du châssis droit ou gauche, suivant les dispositions du patient qui veut se reposer, pourvu que l'air frais lui frappe la figure.

Un second avantage de la tente à châssis est que ça n'attire nullement l'attention.

Le lit ainsi placé près du châssis est fort utile pour les patients pauvres qui ont de petites chambres.